



APPEL A CANDIDATURES

REF : 2019 12 230

FONCTION GRADE	DIRECTEUR (TRICE) SECTORISE(E) DU CADRE DE VIE EPINAY PIERREFITTE VILLETANEUSE INGENIEUR EN CHEF TERRITORIAL
DIRECTION SERVICE /UT	DEPARTEMENT DES SERVICES TECHNIQUES DIRECTION DU CADRE DE VIE PIERREFITTE / VILLETANEUSE / STAINS / EPINAY

FINALITES : Le poste du ou de la directeur (trice) sectorisé(e) du *cadre de vie* couvre un champ de missions qui se déclinent selon deux axes distincts :

MISSIONS PRINCIPALES

Activités/tâches principales :

1- Le pilotage et la coordination de l'ensemble des actions liées à la quotidienneté urbaine à l'échelle d'un secteur géographique composé du regroupement de plusieurs villes de Plaine Commune dans le but de rechercher une meilleure satisfaction des attentes des usagers. Ce travail, sur la quotidienneté urbaine, doit bien sûr se concevoir en cohérence avec les politiques publiques territorialisées conduites par ailleurs. En complément, la participation active aux relations transversales avec les directions mutualisées afin d'améliorer la coordination de tous les sujets qui concernent l'espace public.

2- L'élaboration et la conduite, en qualité de référent, à l'échelle de l'établissement public territorial, d'une d'un des 3 domaines de compétence suivants constitutifs du *cadre de vie*, à savoir :

- la propreté et la collecte des déchets urbains
- la gestion des espaces verts, le fleurissement et la nature en ville.
- la surveillance et l'entretien courant de la voirie et des espaces publics.

Les missions du poste peuvent évoluer en fonction des réflexions en cours

Activités/tâches principales (celles-ci doivent être formulées par domaine d'activité)

Activités stratégiques

- Il ou elle élabore et anime des projets de service à l'échelle communale, en lien étroit avec les priorités municipales, visant l'amélioration du *cadre de vie*.

- Il ou elle assure la coordination des unités territoriales de son secteur et garantit la nécessaire transversalité entre elles.

- Il ou elle participe en appui des directions d'unités territoriales, aux réunions de coordination sur la quotidienneté organisées par les services des villes de son secteur. En outre il participe à l'élaboration et à la tenue des conférences communales annuelles.

- Il ou elle est appelé à avoir des relations directes avec les maires et les élus des villes.

- Il ou elle assure l'élaboration et de l'animation d'une des 3 politiques publiques du *cadre de vie*, en capitalisant les bonnes pratiques et les échanges professionnels entre les unités territoriales en charge de ces politiques quel que soit le secteur considéré .

- Il ou elle membre du collectif de direction.

Activités managériales

- Il ou elle encadre les directions d'unités territoriales de son secteur géographique qui lui sont rattachées.

- Il ou elle a la responsabilité, sur son secteur géographique, de la mise en œuvre des moyens financiers et humains à l'exercice des missions liées à la quotidienneté urbaine. Dans ce cadre, il ou elle engage des démarches d'optimisation et de mutualisation.

- Il ou elle met en place des relations de travail transversales avec les services mutualisés du cadre de vie notamment en lien avec le pilotage et l'animation du domaine de référence.

- le secteur géographique constituant *un centre de responsabilité*, il ou elle a, la responsabilité de la construction budgétaire, assure la gestion du centre de responsabilité, veille à la bonne exécution budgétaire des crédits des unités territoriales.

- En s'appuyant sur la politique Ressources Humaines en termes de sécurité et d'hygiène au travail et sur les services mutualisés du cadre de vie, il ou elle est garant de conformité réglementaire (vis à vis notamment du Code du travail, du Code de la santé publique et du Code de l'environnement) pour :

- * les conditions de travail des agents des unités territoriales du secteur
- * des activités des agents
- * les bâtiments, engins et équipements sur son secteur

- Il ou elle conforte et améliore la qualité des relations transversales et la circulation de l'information :

- avec les autres directions et services de la DGST,
- avec les autres directions et services opérationnels et ressources,
- avec les services des villes et particulièrement les directions générales
- avec les partenaires extérieurs,

A ce titre il ou elle participe aux réunions telles que par exemple, les coordinations territoriales, conférences communales, les réunions inter départements, les réunions de coordination municipales

Les missions de ce poste sont susceptibles d'évoluer avec les évolutions d'organisation en cours.

Compétences et qualités requises

Qualités managériales

Sens du travail en équipe et de la délégation

Capacités d'organisation

Aptitude au changement

Connaissance et expérience dans le domaine de la gestion urbaine de proximité

Connaissances administratives (statut de la fonction publique, procédures des marchés, finances publiques,..)

Etre à l'écoute et disponible

Faire preuve de souplesse de discernement et d'impartialité

Procéder à des arbitrages

Compétences spécifiques / Expérience recherchée/ Diplôme ou permis obligatoire

Formation spécifique : Permis B

Expérience professionnelle souhaitée : dans le domaine de la gestion urbaine

Contraintes du poste

Astreintes occasionnellement le samedi, dimanche et en soirée

Conditions de travail/ horaires

35 h